

économiques se déroulant dans un cadre rural, comme l'exploitation forestière, la pêche, l'agriculture, l'exploitation énergétique et minière, utilisent les richesses naturelles qui s'y trouvent. Cependant, les industries plus récentes, y compris celles des services et de la distribution, des loisirs et du tourisme ainsi que l'industrie manufacturière, contribuent à l'emploi axé sur les ressources et rendent l'économie rurale aussi diversifiée que le paysage.

Au début de l'histoire du Canada, 80 p. 100 de la population s'adonnait à l'agriculture et vivait à la campagne. Après la révolution industrielle et, plus particulièrement, l'avènement du chemin de fer national, beaucoup de gens du milieu rural ont établi des villages et de petites municipalités ou ont migré vers les grandes villes, notamment dans l'est du pays. Aujourd'hui, environ 3 p. 100 seulement des Canadiens et Canadiennes s'adonnent directement à l'agriculture, mais environ 30 p. 100 vivent dans les régions rurales et éloignées et y mènent leurs affaires. Ils soutiennent une économie rurale qui était à son tour l'économie urbaine et plus que tous les autres Canadiens et Canadiennes, ils ont la responsabilité d'aménager les ressources naturelles du Canada de façon avisée.

Les citoyens et citoyennes du milieu rural partagent de nombreux intérêts, objectifs et besoins avec les citadins, mais ils ont aussi des défis particuliers à relever. Beaucoup de collectivités ont vu leur population décliner avec l'amenuisement des occasions d'emploi. La diversification économique est souvent la clé de la longévité des collectivités, mais les ressources permettant d'atteindre cet objectif peuvent manquer. Un objectif important du développement rural durable est de doter la population et les collectivités rurales de la capacité de déterminer leur avenir.

Approches nouvelles en développement rural

Dans son rapport de mars 1997 *Tenir compte de la réalité rurale*, le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes a incité le gouvernement canadien à élaborer une politique rurale complète, axée sur les régions. Dans le discours du Trône de septembre 1997, le gouvernement canadien a pris un tel engagement en lançant le Partenariat rural canadien. Ce mécanisme original, applicable à toute l'administration fédérale, vise à coordonner les politiques, les activités et les programmes fédéraux dans l'intérêt des collectivités rurales. Comme son nom l'indique, il dépend de la coopération de nombreux partenaires. Un groupe de travail interministériel représentant 26 organismes et ministères fédéraux a conçu et exécute ce projet avec l'aide d'équipes rurales dans toutes les provinces et territoires. Ces équipes nouent des partenariats, tissent des réseaux et concluent des alliances avec les citoyens et citoyennes du milieu rural et leurs collectivités pour s'attaquer aux grands enjeux qui leur sont propres.

Les caractéristiques du Canada rural

La population des régions rurales et éloignées du Canada a augmenté entre 1981 et 1996 et compte aujourd'hui près de 9 millions de personnes. Toutefois, en raison de la plus forte poussée démographique dans les principaux centres urbains du pays, la proportion de la population des régions rurales et éloignées du Canada est passée de 34 à 31 p. 100 au cours de cette période. La population des régions rurales se trouvant à proximité des grands centres urbains a, d'une façon générale, progressé au cours de cette période tandis que celle des régions plus éloignées a diminué. Le nombre de jeunes diminue dans les régions rurales en raison de la baisse des taux de natalité, du vieillissement de la population et de la migration de jeunes familles vers les villes. Par rapport aux régions les plus peuplées, le Canada rural présente un taux d'emploi moins élevé pour tous les groupes d'âge; présente un revenu plus faible par habitant, mais connaît une progression du revenu réel par habitant supérieure à la moyenne nationale; compte plus de lits dans les hôpitaux par 1 000 habitants, mais moins de médecins; présente de plus faibles niveaux d'éducation formelle. La moyenne canadienne masque une importante variation régionale.